

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, interventions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 22361 Société : 110670

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Boulazafel Bachida

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Abderrahman MAJD
CHIRURGIE GÉNÉRALE
Imme. 9 - Appt. 8 - 2^{ème} étage
Lot EL Firdas 55 - Bd Oum Rabii
Tél. : 05 22 01 39 52 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : / / Tél. : 05 22 01 39 52

Nom et prénom du malade : Rachida Boulazafel Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

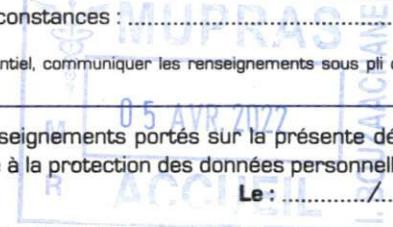
Nature de la maladie : masse pelvienne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/03/99	C	1	250 D.H	Dr Abderrahman MAOUAD CHIRURGIE GÉNÉRALE Immeuble Appt B - 2ème étage Lot El Firdauss - Bd Oum Rabia Tél. : 05 22 01 39 52 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr EL ALLOUH Radiologue Biologiste Medecin Biologiste tel. 0522 69 48 45 Fax 01 12 20107435 1860500000</i>	01.04.22	B-220 PST	<i>300,00 DH</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
					Coefficient des travaux
					Montants des soins
					Début d'exécution
					Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
		H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	Coefficient des travaux
		D	00000000 00000000 35533411 11433553	B	Montants des soins
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Date du devis
					Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Abderrahman MAJD

Chirurgie Générale

Ex Délégué du Ministère de la Santé à Zagora

Ex Directeur de l'Hôpital Daraq - Zagora

Ex Chef de service de Chirurgie à l'Hôpital

El Hassani - Casa

Chirurgie Coelio



الدكتور ماجد عبد الرحمن

الجراحة العامة

مندوب وزارة الصحة بزاورة سابقا

مدير مستشفى الدرارق بزاورة سابقا

رئيس قسم الجراحة بمستشفى الحسني سابقا

الجراحة بالمنظار

Casablanca, le...

30/07/22

الدار البيضاء في

Nom et Prénom :

haddache boudaajer

Faire SVP :

NFS + PQ

Vitamine D3 + D2

TP + TCA

ASAT/ALAT

Groupage

Férritine

CRP

Triglycérides

Glycémie à Jeun

Lipasémie

Hb 1Ac

Phosphates alcalines

VS

D-Dimères

Urée

HELECOBACTER PYLORI

Créatinine

Gamma GT

TSH μ s

Spermogramme

PSA

HCG

Cholestérol Total

VIH

Acide Urique

Autres :

ECBU

Dr Abderrahman MAJD
CHIRURGIE GÉNÉRALE
Immeuble 30 - Appart. 8 - 2ème étage
Lot El Firdaous - Bd. Oum Rabhi
Tél. : 05 22 01 39 52 - Casablanca
Laboratoire d'Analyses Médicales
El ALLOUSSI Fatima-Zohra
Néphrologie Biologique

Dr Abderrahman MAJD

CHIRURGIE GÉNÉRALE

Immeuble 30 - Appart. 8 - 2ème étage

Lot El Firdaous - Bd. Oum Rabhi

Tél. : 05 22 01 39 52 - Casablanca

ACHIFA



Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Auto-immunité
Biologie de reproduction - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie

الدكتورة الألوسي فاطمة الزهرة

Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra

Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca
 D.U. Assurance Qualité, Université de Bordeaux

INPE :



093061984

FACTURE N° : 220400009

CASABLANCA le 01-04-2022

Mme BOULAZAFER Rachida

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E20	E
0216	Numération formule	B80	B
0229	Groupe ABO Rhésus	B60	B
0236	Taux de prothrombine	B40	B
0239	Temps de céphaline: TCK	B40	B

Total des B : 220

TOTAL DOSSIER : 300.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirham s.

Laboratoire d'Analyses Médicales
 Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra
 Tél. 0522 69 48 48 - Fax : 05 22 65 88 55
 IF : 25017435 - Patente : 32960317 - ICE : 002086050000088 - CNSS : 5885192

INPE :



093061984

الدكتورة الألوسي فاطمة الزهرة

Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra

Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

D.U. Assurance Qualité, Université de Bordeaux

D.U. de Médecine et biologie de la reproduction et AMP

Date du dossier : 01-04-2022

Date du prélèvement : 01-04-2022

Code patient : 2003210005

Né(e) le : 01-01-1976 (46 ans)

Mme BOULAZAFER Rachida

Dossier N° : 2204010089



Prescripteur : Dr. MAJD ABDERRAHMAN

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE (Automate PENTRA XL 80)

Résultat en fonction du sexe et de l'âge du patient

GLOBULES ROUGES

Hématies :	4.70	$10^6/\mu\text{L}$	(3.90–5.40)
Hémoglobine :	15.2	g/dL	(12.0–15.6)
Hématocrite :	44.7	%	(35.5–45.5)
VGM :	95.0	fL	(80.0–99.0)
TCMH :	32.3	pg	(27.0–33.5)
CCMH :	33.9	g/dL	(30.0–36.0)

GLOBULES BLANCS

Leucocytes :	5.10	$10^3/\mu\text{L}$	(3.90–10.20)
Polynucléaires Neutrophiles :	41.9	%	
Soit:	2.14	$10^3/\mu\text{L}$	(1.50–7.70)
Polynucléaires Eosinophiles :	2.7	%	
Soit:	0.14	$10^3/\mu\text{L}$	(0.02–0.50)
Polynucléaires Basophiles :	0.6	%	
Soit:	0.03	$10^3/\mu\text{L}$	(<0.20)
Lymphocytes :	47.7	%	
Soit:	2.43	$10^3/\mu\text{L}$	(1.00–4.00)
Monocytes :	7.1	%	
Soit:	0.36	$10^3/\mu\text{L}$	(0.10–0.90)

PLAQUETTES : 286 $10^3/\mu\text{L}$ (150–370)

Laboratoire d'Analyses Médicales
ACHIFA
 Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra
 Médecin Biologiste

الدكتورة الألوسي فاطمة الزهرة

Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra

Médecin Biologiste

INPE :



093061984

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca
D.U. Assurance Qualité, Université de Bordeaux
D.U. de Médecine et biologie de la reproduction et AMP

2204010089 - Mme Rachida BOULAZAFER

IMMUNO-HEMATOLOGIE

Groupe sanguin ABO et Rhésus

Deux déterminations, chacune réalisée en double, sont nécessaires à la délivrance d'une carte de groupe sanguin définitive.

Groupe sanguin ABO
Rhésus (D)B
Positif

HEMOSTASE

Taux de Prothrombine

(Automate URIT-610)

Temps de Quick Patient	12.9	sec.	
Temps de Quick Témoin	12.9	sec.	
Taux de Prothrombine	100	%	(70-100)

Temps de Céphaline Activée

(Automate URIT-610)

TCK patient	25	sec.	
(Technique chronométrique)			
TCK témoin	32	sec.	
TCK Ratio patient/témoin	0.78		(<1.20)

Une valeur normale du TCK patient est à +/- 10 secondes du TCK témoin

Laboratoire d'Analyses Médicales
ACHIFA
Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra
Médecin Biologiste